



Vingtième Conférence du PROE

Apia, Samoa  
17 – 20 novembre 2009



**Point 9.2.4 de l'ordre du jour : Point sur le soutien aux services météorologiques**

**Objet du document :**

1. Le présent document a pour objet d'informer les Membres du PROE sur les activités du Secrétariat dans les domaines de la météorologie et de la climatologie et de solliciter l'aval de la 20<sup>e</sup> Conférence du PROE concernant :
  - a. Les principales recommandations de la 13<sup>e</sup> Conférence des directeurs des services météorologiques régionaux (DSRM) et de la réunion conjointe des directeurs des services météorologiques et des responsables de la gestion des catastrophes, tenues aux Fidji en 2009 ;
  - b. Le Projet conjoint entre le PROE et l'Institut météorologique finlandais (IMF) visant le renforcement des capacités du PROE et des services météorologiques nationaux de sorte à répondre à la demande croissante d'informations météorologiques et climatologiques.
  - c. La voie à suivre concernant le Conseil ou l'Organisation météorologique du Pacifique.

**Résumé**

2. Les recommandations de la 13<sup>e</sup> Conférence et de la réunion conjointe sont consignées dans les résumés reproduits aux annexes I et II du présent document, respectivement. Plusieurs recommandations concernent le PROE, notamment : l'évaluation urgente des services météorologiques (voir document de travail sur cette question) ; la révision du Plan d'action stratégique ; les demandes d'actions conjointes de la SOPAC et du PROE en matière d'informations sur le climat ; et la demande de collaboration entre le PROE, la SOPAC et l'OMM visant à intensifier les efforts en matière d'éducation, de formation et de renforcement des capacités au profit des SMN du Pacifique. Ces recommandations seront mises en œuvre lorsque les ressources disponibles le permettront (des ressources complémentaires pourront être sollicitées) et les besoins associés sont consignés dans les sections pertinentes du plan de travail du Secrétariat pour 2010. La 20<sup>e</sup> Conférence du PROE est invitée à prendre note des conclusions et recommandations de la 13<sup>e</sup> Conférence des DSMR, en particulier celles concernant le Secrétariat ou appelant des mesures nationales. La 14<sup>e</sup> Conférence des directeurs des services météorologiques régionaux se tiendra aux Îles Marshall en 2011.

3. Le PROE et l'Institut météorologique finlandais (IMF) ont conçu un projet visant le renforcement des capacités des services météorologiques nationaux (SMN) du Pacifique. Ses trois domaines d'activité sont les systèmes de gestion de la qualité concernant les normes et procédures météorologiques destinées à l'aviation, l'amélioration des capacités de communication et la révision en 2010 du Plan d'action stratégique pour le développement de la météorologie 2000-2009. Cette dernière activité a été présentée à la 19<sup>e</sup> Conférence du PROE en 2008, en vue de son exécution en 2009, mais le Secrétariat qui a maintenant obtenu le soutien de ce projet entend dorénavant l'exécuter au cours de la période 2009-2010 et en faire rapport à la 21<sup>e</sup> Conférence du PROE. La révision du Plan d'action stratégique nécessitera l'évaluation des services météorologiques nationaux, l'analyse des problèmes actuels et futurs susceptibles de menacer leur viabilité, et l'évaluation et l'intégration des domaines de collaboration futurs avec les partenaires sur les questions de développement telles que le changement climatique, la réduction et la gestion des risques de catastrophes et des services sectoriels spécifiques tels que la sécurité alimentaire et les énergies renouvelables. Cette révision sera supervisée par un sous-comité des DSMR à la demande des directeurs des services météorologiques. La 20<sup>e</sup> Conférence du PROE est invitée à prendre note de cette décision ainsi que des activités mises en œuvre pour appuyer les actions des SMN à l'échelon national.

4. Conformément à l'instruction de la 19<sup>e</sup> Conférence du PROE (2008) concernant l'examen des options relatives à la création d'un Conseil météorologique du Pacifique, les secrétariats du PROE et de l'OMM et les DSMR ont formé un sous-comité devant étudier la possibilité de créer un Conseil ou une Organisation météorologique du Pacifique, en s'inspirant des expériences de l'Organisation météorologique des Caraïbes (OMC). Le Secrétariat a entamé les travaux préliminaires avec ses partenaires et ce sous-comité et propose le processus suivant :

- a. Le PROE continue de coordonner le sous-comité susmentionné ;
- b. Le PROE recherche des liens possibles entre l'activité du sous-comité et les deux processus de révision (sous la direction du Secrétariat) et encourage l'inclusion de l'OMP dans les résultats de ces travaux ;
- c. Le cas échéant, le Secrétariat sollicite des ressources complémentaires pour faciliter le travail du sous-comité ou d'un consultant ;
- d. Rechercher des possibilités de collaboration avec l'OMC en vue de contribuer à la proposition élaborée par le sous-comité concernant l'OMP ;
- e. Fournir aux DSMR, par le biais de leur président, des rapports d'activité (et aux correspondants par le biais du Secrétariat) ;
- f. Fournir une proposition détaillée ou des recommandations à la 21<sup>e</sup> Conférence du PROE, en 2010, en vue de la création d'une OMP ; et
- g. Le soutien du Secrétariat à ce travail dépendra de la réactivation du poste de spécialiste en météorologie/climatologie, actuellement vacant et non financé. Le Secrétariat doit en priorité veiller au financement et à l'occupation de ce poste pour faciliter ces travaux.

## Recommandation

5. La Conférence est invitée à :

- **prendre note** des recommandations de la 13<sup>e</sup> Conférence des DSMR et de la réunion conjointe des directeurs des services météorologiques et des responsables nationaux de la gestion des catastrophes et **examiner** et **approuver** celles visant les Membres du PROE et le Secrétariat ;
  - **prendre note** du nouveau partenariat liant l'Institut météorologique finlandais (IMF) et le PROE dans le cadre d'un projet régional de trois ans, et fournir à la demande une assistance au niveau national en vue de sa bonne exécution et de la participation des représentants nationaux aux activités du projet et notamment à la révision du Plan d'action stratégique ; et
  - **approuver** le processus proposé concernant la préparation, sous la direction du Secrétariat, d'une proposition détaillée concernant la création d'une Organisation météorologique du Pacifique, en vue de son examen à la 21<sup>e</sup> Conférence du PROE, en 2010.
-